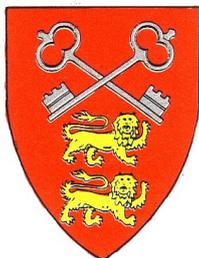
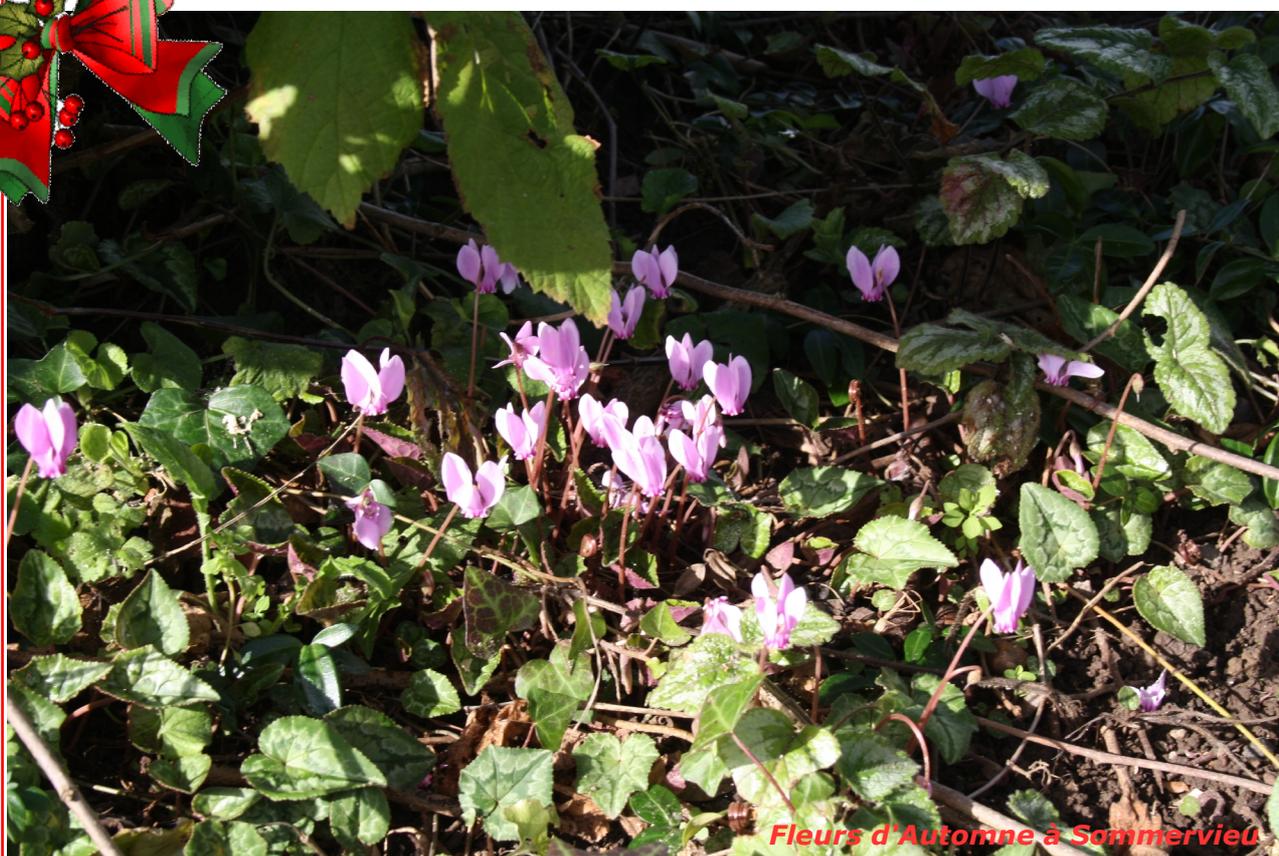


*SOM'INFOS*



*La Gazette du village*



*Fleurs d'Automne à Sommervieu*

*Bulletin n° 57 – Janvier 2013*



# SOMMAIRE

Mes chers Administrés.....	2
----------------------------	---

## INFORMATIONS MUNICIPALES

Projet communal – Lotissement "Les Pommiers".....	3
Travaux au presbytère.....	3
Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et son volet éolien (SRE).....	4
Intégration du lotissement "résidence de chedeville" dans le patrimoine public....	5
Création d'un poste d'adjoint technique territorial 1ère classe.....	5
Numérotation de voies et parcelles.....	6
Tarifs communaux 2013.....	7
Gestion des eaux du bassin de l'Aure.....	8
Traitement biologique de terres polluées.....	8
Restauration des tableaux de l'église.....	9
Salon de peinture.....	10
Spectacle de Noël organisé par l'ADTLB.....	11
Groupe scolaire Hubert Bodin.....	11

## NOS ASSOCIATIONS

Le Comité des Fêtes.....	12
Le Club du Temps de Vivre.....	12
L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu - ARES.....	13
Som'ateliers.....	14
L'Association des Parents d'Elèves.....	14
L'Union Sportive Intercommunale Bessin Nord.....	15

## INFORMATIONS DIVERSES

Autorisation de sortie de territoire.....	16
Gardons notre commune propre !.....	16
Quelques numéros utiles.....	17
Numéros d'urgence.....	18



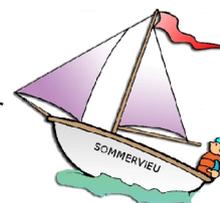
## Mes chers Administrés

Les fêtes seront passées quand paraîtra notre journal, aussi, je me contenterai d'espérer que Noël et nouvel an se soient déroulés dans les meilleures conditions pour vous et vos familles.

Bien entendu, les membres du Conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons pour cette année 2013 tous les bonheurs possibles et, parmi ceux-ci, pour celles et ceux qui connaissent le chômage, celui de retrouver un travail digne de ce nom, autrement dit, suffisamment rémunéré pour vous éviter d'avoir recours à la solidarité de vos concitoyens. Car c'est un fait que celle-ci devient de plus en plus nécessaire traduisant partout une situation de précarité qui s'étend, touchant les couches sociales les plus fragiles et les plus exposées, je veux parler des jeunes et des retraités.

L'actualité est là pour nous le rappeler. Nous savons déjà ce que sera, plus ou moins, l'année 2013, prévenus que nous sommes par le Président de la République lui-même, sur un avenir plutôt sombre : réduction des dépenses publiques, augmentation des impôts, vont plomber encore un peu plus notre pouvoir d'achat et quant au secteur public, les réductions des dotations aux communes risquent fort de mettre celles-ci dans un embarras dont on ne voit guère comment elles pourront en sortir sans pratiquer un endettement pour faire face à leurs investissements passés et présents.

Tous les maires s'accordent à prêcher une certaine prudence et réduisent la voilure de leur bateau communal afin qu'il ne devienne pas une galère. Les dix milliards d'économies ne sont que le début d'une politique qui risque de plomber les finances locales et incitera, pour y remédier, à augmenter les impôts locaux. C'est une éventualité parmi d'autres mais c'est la plus probable.



Quant à nous, mes chers administrés, nous envisageons l'avenir avec, néanmoins, un certain optimisme. Première annonce qui devrait vous rassurer quant à l'évolution de vos impôts, il n'y aura pas, cette année encore, d'augmentation de la fiscalité, justement parce que nous tenons compte de la conjoncture. Ce qui ne veut pas dire que, globalement, ils ne vont pas augmenter car je tiens à le rappeler, les impôts intercommunaux, départementaux et régionaux vont, eux, augmenter et, je le rappelle également, ceux-ci sont payés par les 34 communes qui sont ponctionnées chaque année par ces trois organismes.

Pour autant, nos projets ne sont pas remis en cause puisque le transfert de la mairie dans les locaux de l'ancienne ferme Bossard aménagée aura bien lieu, de même que le commerce sera réalisé dans la mairie actuelle. La réalisation du lotissement "Les Pommiers" est terminée et la vente des parcelles actuellement commencée. La mauvaise conjoncture avait fait changer d'avis les acquéreurs de parcelle mais, depuis quelques jours, les nouvelles mesures gouvernementales (prêt à taux zéro remis en vigueur) quelques acheteurs se sont manifestés à nouveau et nous laissent augurer une vente probable. Souhaitons que cette tendance se poursuive !

Avant de clore cet éditorial de début d'année, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui dans leurs associations respectives animent et pratiquent des activités de manière bénévole au profit de leurs concitoyens. De même, sur le plan municipal, je rends hommage à tous les employés municipaux qui, par leur travail quotidien, entretiennent notre commune.

Merci également à Messieurs Follin et Le Noble pour leur compétence, chacun dans leur domaine. Enfin, je m'adresse aux membres du conseil municipal et à mes adjoints pour leur exprimer ma reconnaissance pour le travail accompli.

Pour terminer, au nom du conseil municipal, je veux encore vous adresser tous nos vœux pour cette nouvelle année. Qu'elle vous apporte ce que vous souhaitez mais surtout qu'elle vous garde ce trésor inestimable qui s'appelle la santé car je pense à celles et ceux qui l'ont perdue.

Bonne année à Toutes et à Tous.



Le Maire : H. Bodin

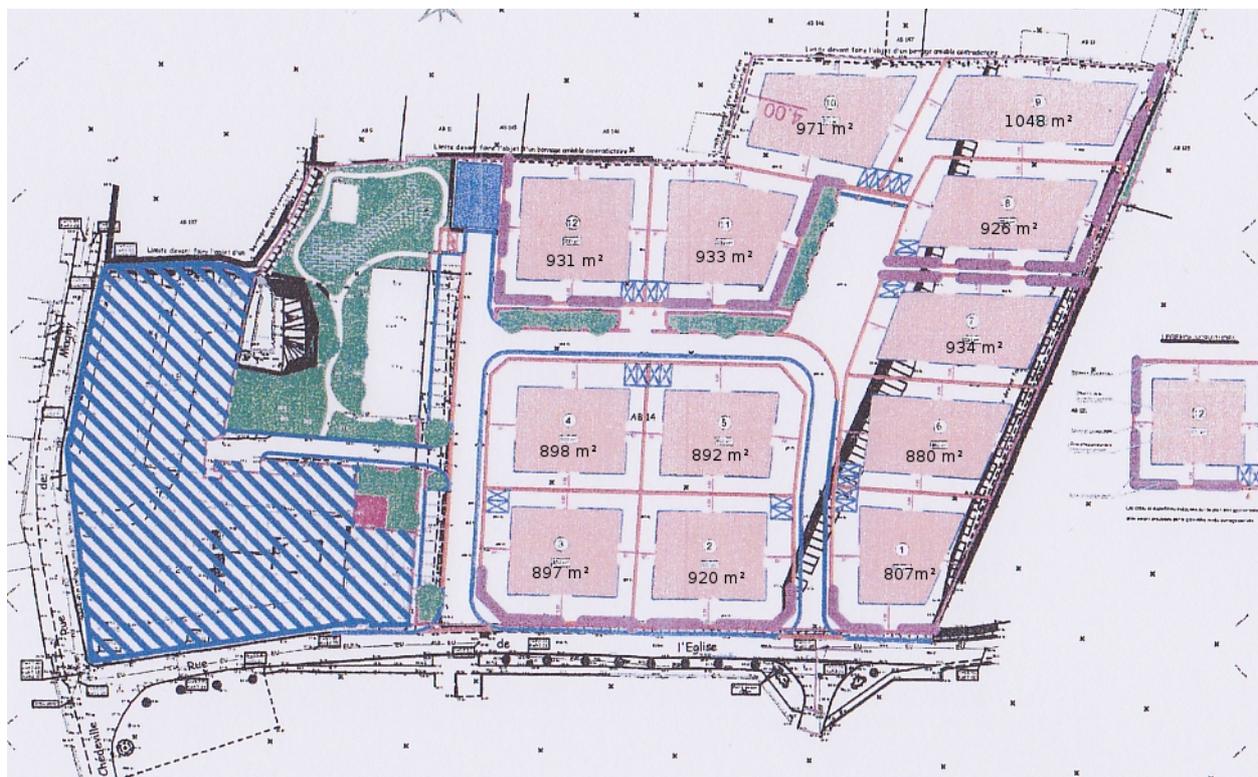
## INFORMATIONS MUNICIPALES

### Projet communal – Lotissement "Les Pommiers"

Des parcelles de terrain restent à vendre dans ce lotissement situé rue de l'église.

Le prix des différents lots se situent entre 72 630 € pour une surface de 807 m<sup>2</sup> et 94 320 € pour une surface de 1048 m<sup>2</sup>.

*Plan du lotissement*



Prix du m<sup>2</sup> : 90 € TVA sur marge incluse.

Pour tous renseignements : contacter la mairie au **02 31 21 74 96** ou Maître Gaberel notaire à Ver sur Mer.



### Travaux au presbytère

Des travaux d'amélioration ont été effectués au presbytère :

- remplacement de la toiture de l'appentis pour un montant de 2 644 €,
- remplacement du grand portail d'entrée pour un montant de 3 310 €.



## **Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) et son volet éolien (SRE)**

Le cadre du Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie a été défini par la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement.

Le SRCAE fait l'objet d'une élaboration sous la double autorité du Préfet de région et du Président du conseil régional.

L'objectif de ce schéma est de définir des orientations régionales à l'horizon de 2020 et 2050 en matière de lutte contre la pollution atmosphérique, de maîtrise de la demande énergétique, de développement des énergies renouvelables, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Ces orientations serviront de cadre stratégique pour les collectivités territoriales et devront faciliter et renforcer la cohérence régionale des actions engagées par ces collectivités territoriales.

### ***Synthèse du diagnostic***

Le diagnostic « Climat, Air et Energie » de la Région permet de mettre en évidence des spécificités propres à la région :

1. Le bâtiment est responsable de la moitié des consommations d'énergie,
2. Les produits pétroliers représentent près de 50% du bilan des consommations d'énergie,
3. Les transports constituent le deuxième poste d'émissions des GES,
4. L'étalement urbain marque particulièrement le territoire régional,
5. L'agriculture représente près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre,
6. L'importance des prairies permanentes sur le territoire joue un rôle majeur dans la séquestration carbone,
7. La présence d'une bordure littorale rend le territoire plus vulnérable au changement climatique.



### ***Travaux d'élaboration du SRCAE***

Lancement officiel le 28 juin 2011 par le Préfet de Région et le 1er Vice Président du Conseil Régional :

- Mise en place d'un comité de pilotage grenellien,
- Création de 5 groupes de travail/ateliers :
  - -Énergie renouvelable,
  - -Bâtiment,
  - -Transport Urbanisme,
  - -Agriculture / Industrie,
  - -Adaptation aux changements climatiques,
- Appel à une assistance maîtrise d'ouvrage pour les travaux.



### ***Schéma Régional Eolien***

Le schéma régional éolien a été défini en quatre grandes étapes :

1. Définition du zonage,
2. Détermination de la stratégie régionale de développement de l'éolien et des objectifs régionaux ou par secteur,
3. Rédaction des recommandations,
4. Consultation et communication.

Vous pouvez consulter ce projet de schéma régional climat air énergie (SRCAE) dans son intégralité (502 pages annexes comprises) depuis ce site :

<http://www.cr-basse-normandie.fr/index.php/batir-une-eco-region/energie/schema-regional-climat-air-energie>

En date du 31 août 2012, après débat, le conseil municipal décide de voter majoritairement **contre** le schéma régional éolien tel que présenté conjointement par la préfecture et le conseil régional de Basse Normandie principalement pour 3 raisons :

1. la formulation de "liste des communes favorables à l'éolien",
2. les conséquences juridiques du volet éolien,
3. la période de consultation du dossier (9 juillet au 9 septembre 2012).



### Intégration du lotissement "résidence de chedeville" dans le patrimoine public

La Société Partélios, aménageur du lotissement "résidence de Chédeville", a demandé la rétrocession dudit lotissement à la commune.

Les dernières réserves techniques ayant été levées, le conseil, à l'unanimité :

- décide d'intégrer dans le domaine privé communal, par acte notarié à titre gratuit pour la commune, la voie, ses annexes et les espaces verts du lotissement,
- dit que, conformément à ses statuts, Bayeux Intercom sera associé à cet acte notarié en tant que gestionnaire des ouvrages d'assainissement des eaux usées, de distribution d'eau potable et de défense incendie,
- dit que les frais d'acte notarié sont intégralement à la charge du lotisseur demandeur.



### Création d'un poste d'adjoint technique territorial 1ère classe

Compte tenu de la réussite de David VALOGNES à l'examen professionnel d'adjoint technique territorial 1ère classe, le conseil municipal décide, à l'unanimité,

- de créer ce poste à temps complet à compter du 1er novembre 2012,
- de modifier le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.



## Tarifs communaux 2013



### *Location de la salle polyvalente*

<b>Durée de location</b>	<b>Commune</b>	<b>Hors commune</b>
2 jours	250,00 €	Salle non louée
1 jour	180,00 €	Salle non louée
Vin d'honneur	110,00 €	110,00 €
Location de la vaisselle	1 € par personne	1 € par personne
Caution	500,00 €	500,00 €

Location de la salle pour toutes activités commerciales par week-end de 2 jours (exposition-vente, vente au déballage, etc.)	360,00 €
Location de la salle pour toutes activités associatives pendant la période de septembre 2011 à juin 2012 :	
• Association dont le siège social est à Sommervieu	50,00 €
• Association dont le siège social est hors commune	120,00 €

### *Tarifs divers*



Photocopies A4	0,18 € la photocopie
Pompe communale	40,00 €
Panneau publicitaire	120,00 €

### *Cimetières*

Concession ancien cimetière : 30 ans	130,00 €
Concession ancien cimetière : 50 ans	180,00 €
Concession nouveau cimetière : 30 ans	320,00 €
Concession nouveau cimetière : 50 ans	420,00 €
Cave-urne : 30 ans	600,00 €
Cave-urne : 50 ans	750,00 €



## Gestion des eaux du bassin de l'Aure

L'amélioration de la qualité de l'eau passe par la diminution de la pollution mais aussi par la restauration des milieux aquatiques qui ne peut être efficace que si elle s'exerce à l'échelle du bassin versant.

Pour atteindre l'objectif fixé par la DCE (Directive-Cadre sur l'Eau), directive européenne, des schémas directeurs ont été instaurés déterminant :

- les orientations fondamentales d'une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau,
- les objectifs de qualité et de quantité des eaux.

Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été établi pour le bassin versant de l'Aure, seul schéma restant à réaliser pour le calvados.

La préfecture sollicite l'avis de la commune sur ce projet ainsi que sur le document établi par la Mission inter-services de l'eau précisant les enjeux de la politique de l'eau sur notre territoire.



Le conseil municipal, à l'unanimité, donne un avis favorable à ce dossier.

-----

La compétence "eau" est gérée par Bayeux-Intercom. En conséquence, ce schéma de gestion des eaux du bassin de l'Aure fait l'objet d'une modification de leurs statuts à savoir : ajout de la compétence "Elaboration de toute étude et diagnostic d'intérêt collectif contribuant à la protection de la ressource en eau et de l'ensemble de ses usages à l'échelle du territoire du SAGE du bassin de l'Aure".

Cette modification de statuts soumise à la validation de toutes les communes membres a été approuvée par le conseil municipal.



## Traitement biologique de terres polluées

En début d'année 2011, la Société SEA a demandé l'autorisation d'exploiter une plate-forme de traitement biologique à Esquay sur Seulles. Une délibération défavorable a été donnée à ce projet en date du 19 avril 2011.

Le dossier a été examiné par le CODERST (Conseil De l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques) le 24 juillet 2012 et fait l'objet d'un sursis. Il doit être réexaminé en début d'année 2013.

Le Conseil Municipal, considérant :

- qu'au niveau de Sommervieu, le problème d'odeurs n'a pas été résolu à ce jour, il reste la nuisance numéro 1 et semble s'aggraver, devenant insupportable sur une grande partie de la commune, matin et soir, mais également dans la journée,
- que de nombreuses plaintes d'habitants sont reçues à ce sujet,
- que le problème touche l'école et que les enseignants se sont alertés allant jusqu'à écourter la récréation,

- qu'il est impossible de connaître à ce jour l'impact des émanations sur la santé (probablement hydrogène sulfuré et mercaptans - odeurs caractéristiques + certainement d'autres molécules),
- que l'entreprise n'a pas répondu aux deux courriers qui lui ont été adressés (en date du 6 octobre 2009 et du 3 novembre 2009) et qu'aucune étude olfactométrique n'a été portée à la connaissance de la mairie (seul, un organisme tel que l'INERIS serait en mesure d'effectuer une étude de façon indépendante ; il est rappelé que L'Institut **N**ational de l'**E**nvi**R**onnement Industriel et des Risque**S** a pour mission de contribuer à la prévention des risques que les activités économiques font peser sur la santé, la sécurité des personnes et des biens, et sur l'environnement).
- que le futur projet générera forcément des émissions de diverses molécules et des odeurs, puisqu'il est question d'andains, dont l'objectif est bien de faciliter des phénomènes de dégradation qui ne peuvent se faire sans émanations,
- qu'on peut difficilement faire confiance à l'exploitant pour une extension de son activité compte tenu du constat effectué à ce jour,



décide de voter à l'unanimité **contre** le projet de plate forme de traitement biologique de terres polluées prévu à Esquay-sur-Seulles et souhaite que sa position soit portée à la connaissance des administrations en charge du dossier.



## Restauration des tableaux de l'église

L'église est un bâtiment communal dont la mairie est non seulement propriétaire mais également chargée de l'entretien.

L'association ARES, en collaboration avec la mairie, présente au conseil municipal, un projet de restauration des quatre tableaux situés dans l'église :

- |  |   |
|--|---|
| 1. Sainte Geneviève,                       | (tableau classé)  |
| 2. Saint Pierre,                           | } (tableaux inscrits à l'inventaire<br>des monuments historiques) |
| 3. L'assomption de la Vierge Marie,        |   |
| 4. La sainte famille avec Anne et Joachim. |   |

Les devis de l'atelier LEGRAND sont retenus pour un montant global de 22 525 € TTC.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces devis, approuve le plan de financement suivant :

- |  |                 |
|--|-----------------|
| • Direction Régionale Affaires Culturelles | 5 512 €         |
| • Conseil général du Calvados              | 8 615 €         |
| • Participation d'ARES                     | 4 707 €         |
| • Fonds propres de la commune              | 3 691 €         |
| • Total                                    | <b>22 525 €</b> |

et autorise monsieur le Maire à signer la convention de partenariat à venir entre la commune, l'association ARES et la Fondation du Patrimoine.





## Spectacle de Noël organisé par l'ADTLB



Le 22 décembre dernier, l'ADTLB (Association pour le Développement Territorial Local du Bessin) a organisé dans notre commune un spectacle de Noël pour petits et grands.

Cette pièce de théâtre, "Lames de pirates" interprétée par la compagnie "Au p'tit goût de pomme" avec Emilie Jourdan et Audrey Vandomme nous a emmené à bord du bateau "Cacafuego" direction l'île de la tortue, afin de retrouver, au fond des mers, le fabuleux trésor !

Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents ont suivi avec joie cette aventure maritime. Certains petits pirates n'ont pas hésité à revêtir leur costume et brandir leur épée afin d'embarquer auprès du Capitaine !

Cette soirée sympathique s'est terminée par un pot d'amitié offert par la mairie à tous les spectateurs.



## Groupe scolaire Hubert Bodin

C'est une rentrée culturelle que les 119 enfants de l'école ont vécu. En effet, dès la première semaine d'école, ils sont allés voir les différents tableaux à l'église avant leur restauration.



Le 21 décembre dernier, ils ont pu rencontrer la restauratrice Madame LEGRAND qui leur a expliqué les multiples étapes de son travail, pour enfin voir le résultat final sur un des tableaux de l'église.

Cela suscitera peut-être des vocations ...

Toujours sous le signe de la culture, les enfants ont participé au salon d'automne, en exposant une œuvre collective par classe et en votant pour leur artiste préféré.

Un grand merci à la commune et à toutes les personnes qui ont permis d'associer les enfants à ces différentes manifestations.

Lors de cette année 2013, que toute l'équipe pédagogique vous souhaite bonne et fructueuse, plusieurs projets vont voir le jour dont un voyage en Auvergne pour étudier les volcans pour les CE2, CM1 et CM2.

Seules une Association de Parents d'Elèves dynamique et une motivation parentale forte ont pu donner vie à ces projets, bien soutenus aussi par la commune et Bayeux Intercom, des acteurs de la ville que toute l'équipe souhaite remercier pour leurs efforts constants.



## NOS ASSOCIATIONS

### Le Comité des Fêtes

En premier lieu, toute notre équipe vous présente ses vœux les plus sincères à l'occasion de ce début d'année. Les perspectives pour 2013 ne sont pas très réjouissantes, aussi nous espérons pour vous et les vôtres, que cette année vous apportera la santé, du travail, toutes les joies que la vie peut offrir, et vous épargnera les soucis.

Nous essaierons de mettre en place des activités qui aideront à maintenir le moral et donneront à tous ceux qui participeront, de la bonne humeur et l'occasion de se rencontrer. Dans ce but, la galette des rois que nous avons coutume de vous offrir début janvier est l'occasion du moment convivial apprécié des gourmands et qui a permis d'occuper un dimanche après-midi de manière agréable.



Notre équipe tient à remercier la municipalité qui nous prête la salle polyvalente chaque fois que nous en avons besoin et nous verse une subvention qui a permis l'achat de trois traversées de rue lumineuses pour éclairer les soirées de fin d'année et enjoliver notre village. Merci également à Dominique Lecot qui nous a rejoint l'an dernier et apporté son dynamisme et sa gentillesse. Pour l'année 2013, nous avons retrouvé Sylvie Doublet et

une petite nouvelle en la personne de Irène Frestel. Un peu de renfort n'est jamais de trop.

Lors de la soirée dansante du 20 octobre 2012, quelques 120 personnes étaient réunies autour d'une excellente choucroute et l'orchestre François Perez a fait danser tout ce petit monde jusqu'à trois heures du matin dans une ambiance très agréable.

Voici le programme que nous espérons vous offrir pour l'année 2013:

- 23 mars : théâtre,
- 7 juillet : vide-greniers,
- 26 octobre : soirée dansante avec l'orchestre François Perez,
- Début septembre : sortie pédestre,
- Décembre : décorations de Noël.



### Le Club du Temps de Vivre

Depuis juin 2012, le club n'ayant pas effectué de voyages, nous avons offert à tous nos adhérents, le restaurant à "l'auberge des Monts" à Ryes à la rentrée de septembre.

Deux de nos membres nous ont quitté au cours de l'année : Monsieur Fouré et Madame Hallard.

Notre exposition-vente des 17 et 18 novembre derniers n'a pas connu un franc succès, nous étions également présents au marché de Noël d'ARES les 15 et 16 décembre 2012.

Notre goûter festif du 20 décembre dernier a permis à chaque adhérent de repartir avec un cadeau.

Nous souhaitons à tous une bonne année 2013 !

## L'Association pour la Restauration de l'Eglise de Sommervieu - ARES

### *Fin d'année bien remplie pour ARES*



La fin de l'année fut marquée par trois événements pour notre association.

C'est d'abord le 25 novembre qu'un public nombreux put apprécier la qualité d'un concert donné par le contre-ténor Christophe Le Boulanger qui nous entraîna sur le thème de l'amour décliné selon les quatre saisons de la vie.

Puis ce fut le Marché de Noël les 15 et 16 décembre. Dix neuf exposants nous ont ravis par la qualité des présentations. Ce furent deux journées intenses pour l'ensemble de l'équipe, mais bien récompensées par le succès remporté.



Enfin, le 21 décembre, nous avons pu admirer, lors de la conférence donnée par Annie Legrand, restauratrice, la qualité du travail effectué sur les deux premiers tableaux revenus après restauration. Ce travail, initié avec la participation de la commune, a également été à l'origine d'un projet pédagogique pour notre école, Madame Legrand ayant accepté de présenter à l'ensemble des élèves les techniques mises en œuvre.



Je souhaite remercier toutes les personnes qui se dévouent pour notre association et nous aident à concrétiser ce projet entamé depuis maintenant plus de 10 ans.



Bonne année 2013 à toutes et à tous !

Le Président,  
Bernard MAUPIER



## Som'ateliers

Nous vous souhaitons une excellente année 2013, qu'elle vous apporte joie et sérénité pour vous et tous vos proches.

Nous retrouverons nos adhérents Qi Gong et Gym, en janvier et février 2013, à la Salle de Ryes aux heures habituelles, en attendant de retrouver notre salle de Sommervieu remise à neuf au mois de mars.

Dans le cadre du Qi Gong un stage aura lieu le 24 mars prochain : gymnastique chinoise traditionnelle basée sur les mouvements des animaux, pour maintenir la santé du corps et apaiser les émotions.

Séance de de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h - Tarif 20 euros, 30 € pour un couple.

Un stage de danse en ligne est programmé le 20 avril 2013 (des pas de danses faciles, à replacer en soirée, lorsque votre conjoint n'est pas le roi de la danse à deux) pour tous publics.

Vous pouvez bien sûr nous contacter pour de plus amples renseignements au 02 31 21 98 35.



## L'Association des Parents d'Elèves

En ce début d'année 2013, l'Association des Parents d'Elèves présente à tous les Sommerviducasses ses meilleurs vœux. Que cette année soit placée sous le signe de la générosité, de la sociabilité, de la bonne humeur, du partage des idées. Je pense que ces ingrédients sont réunis au sein du groupe APE. Des nouveaux parents sont venus nous rejoindre cette année, ce qui motive et facilite les actions menées.



Les bourses aux vêtements, aux jouets et la vente de sapins ont eu un franc succès au sein de la commune. Ces actions ont permis de rapporter des bénéfices pour notre groupe scolaire de Sommervieu.

Les enfants de l'école ont pu assister, comme chaque année au spectacle de Noël : "Sacree Mère Noël" qui a plu aussi bien aux petits qu'aux grands. Le Père Noël est passé dans chaque

classe. Il a apporté des jouets et des jeux éducatifs.

Au mois de mars prochain toute l'école pourra assister au festival du cirque de Bayeux, offert par l'APE.

Je finirai par remercier tous les membres actifs, mamans et papas qui sont formidables, toujours prêts à rendre service et qui sans eux rien ne serait possible.

Et un grand MERCI à Monsieur Bodin et l'ensemble du conseil, de leur intérêt pour l'école et de leur soutien financier en accordant une subvention chaque année.



Encore une très bonne année à vous tous.

Rachel Bobée

## L'Union Sportive Intercommunale Bessin Nord

Le 10 novembre dernier, l'USI Bessin Nord a organisé son premier loto de l'année avec des lots à la hauteur de l'évènement :

- un séjour d'une semaine au ski,
- une télévision,
- un GPS,
- des places pour aller voir le stade Malherbe de Caen,
- 2 places pour le match Rennes – Marseille offertes par le directeur général d'Inter-Sport



font partie de ces nombreux cadeaux qui ont permis au club d'afficher complet à la soirée.

Cent cinquante personnes étaient présentes, majoritairement des habitants, des élus de la commune, ainsi que des habitués de ce type de rendez-vous.

Les différents retours des joueurs et des bénévoles, sont unanimes quant à la qualité de l'accueil et de l'organisation pour un bureau débutant dans le monde associatif.

Le président, les membres du bureau et le club tiennent à remercier les joueurs d'avoir répondu présents, les sponsors, les bénévoles ainsi que les parents qui ont fait les gâteaux pour l'évènement.

Les bénéfices vont permettre d'améliorer d'avantage les conditions d'entraînement et le fonctionnement liés à l'école de foot et aux seniors.

Devant la réussite de cette première édition, l'USI Bessin Nord organisera un second loto au mois d'avril 2013. Le lieu et la date seront communiqués prochainement dans la presse écrite, ainsi que sur le site internet du club : <http://usibessinnord.franceserv.com>

Nous restons à votre disposition si vous souhaitez rejoindre notre association en tant que bénévole, joueur, sponsor ou bien obtenir d'autres informations.



L'ensemble du club vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2013.



*Pour cette nouvelle année, toute l'équipe du Som'infos vous souhaite :*

**2 fois plus de joie,**

**0 souci,**

**1 santé d'enfer**

**3 tonnes de bonnes nouvelles**



## INFORMATIONS DIVERSES

### Autorisation de sortie de territoire

Peut-on encore exiger une autorisation de sortie de territoire ? Non.

Ce document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013.

Désormais, l'enfant, qu'il soit accompagné ou non, peut voyager à l'étranger avec :

- soit sa carte nationale d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen et la Suisse),
- soit son passeport,
- soit son passeport accompagné d'un visa.

Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant [les fiches pays du site diplomatie.gouv.fr](http://les.fiches.pays.du.site.diplomatie.gouv.fr).

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme [l'Algérie](#), la Bosnie-Herzégovine ou [le Maroc](#), peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage.

Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.



### Gardons notre commune propre !

Régulièrement toutes les semaines, des sacs poubelles sont éventrés et les débris restent éparpillés sur nos trottoirs pendant plusieurs jours.

Lors du passage du camion benne, les éboueurs collectent ces sacs mais n'ont pas vocation ni le temps de ramasser les déchets étalés sur le sol.

Afin d'éviter ce désagrément, il est fortement conseillé de mettre vos sacs dans des poubelles ou conteneurs en plastique.

Ayant le souci de garder notre commune propre, nous vous remercions à l'avance de votre compréhension.



## Quelques numéros utiles

➔ **Mairie de Sommervieu** du mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h00 et 16h30 à 18h30,  
le jeudi de 9h30 à 12h00.

**02 31 21 74 96**

Courriel : [sommervieu.mairie@wanadoo.fr](mailto:sommervieu.mairie@wanadoo.fr)

site internet : [www.sommervieu.fr](http://www.sommervieu.fr)

➔ **A.D.M.R.** – Aide à domicile en milieu rural – 7 rue Bellevue – Carpiquet - **02 31 26 84 84**  
Correspondante pour Sommervieu : Marie-Jo GODDERIDGE - **02 31 51 02 15**

➔ **Association Intermédiaire du Bessin** – 43 bd Sadi Carnot à Bayeux - **02 31 22 99 82**  
Procurer du travail aux personnes dépourvues d'emploi, ou difficultés de réinsertion.

➔ **Bessin Insertion – Vert Bocage** - Rue de la Résistance à Bayeux - **02 31 21 52 50**  
Aide à l'insertion professionnelle des jeunes par le travail en milieu rural

➔ **Croix Rouge Française** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 22 22**  
Aide sociale, vestiaire et secourisme.

➔ **Halte Garderie** – Graine d'Eveil – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 92 75 25**  
Pour les enfants de 2 mois à 5 ans.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 17h30 – mercredi de 10h à 17h.

➔ **Journée d'Appel de Préparation à la Défense – J.P.A.D.** - **02 31 38 47 50**  
Centre du Service national de Caen  
14054 Caen Cedex 4 – [www.defense.gouv.fr](http://www.defense.gouv.fr) (rubrique jeunes & JPAD)

➔ **Les Restaurants du cœur** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 92 71 63**  
Distribution de repas aux plus démunis, du 15 décembre au 31 mars

➔ **Liste des assistances maternelles du département** - **02 31 57 17 67** - [www.cg14.fr](http://www.cg14.fr)

➔ **PAIO du Bessin** – Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation  
Espace Lumière - 4 boulevard Sadi Carnot – 14405 Bayeux - **02 31 92 60 55**

➔ **Permis de conduire**  
Centres organisant des stages de récupération de points - [www.calvados.pref.gouv.fr](http://www.calvados.pref.gouv.fr)

➔ **Relais alimentaire** – 16 Bd Eindhoven à Bayeux - **02 31 22 91 34**  
Distribution de denrées alimentaires au plus démunis,  
ouvert début avril jusqu'au début décembre.

➔ **Service Public**  
Vos droits et démarches (famille, logement, justice, retraite, santé etc...) - **3939**  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

➔ **Taxi du Bessin** - 17 r Marie-Anne Cuiret à Bayeux - **02 31 92 92 40**

➔ **Union fédérale des Consommateurs** – 24 rue des Bouchers à Bayeux - **02 31 22 82 27**  
Permanence le samedi de 10h à 12h et le mercredi de 17h30 à 19h

